Logo CFDT

[OUEST FRANCE] INTERVIEW D'YVAN RICORDEAU : « L’âge légal à 64 ans, c’est le paramètre le plus injuste »

Entretien Ce jeudi, la deuxième réunion de négociation porte sur l’âge légal.

Que demandez-vous ?

L’âge légal à 64 ans est le para? mètre le plus injuste. Le re? mettre en cause est l’une de nos priorités. Car augmenter l’âge légal consiste à ne faire payer la facture qu’à ceux qui ont commencé à travailler tôt. Autrement dit, une personne qui a un bac + 4 ira de toute façon au-delà de 64 ans, compte-tenu des quarante-trois années de cotisation.

(L'interview complet dans documents)

YVAN RICORDEAU
Documents
« L’âge légal à 64 ans, c’est le paramètre le plus injuste »